

tenu de l'État par le passé, il est à présumer que cette entreprise fera la concurrence dans d'autres domaines.

Il serait intéressant d'entendre le ministre nous dire ce qu'il pense de la question. Il a dit qu'il était tout aussi surpris que nous d'entendre parler de cette transaction. Serait-ce à dire que cette transaction s'effectue sans aide, ni directe, ni indirecte de la part de l'État, soit du ministère de la Production de défense, soit d'autres services du Gouvernement. La société Avro est aidée d'une certaine façon par l'État. En effet, elle doit la situation qu'elle occupe aujourd'hui en grande partie aux montants très considérables que le gouvernement lui a versés.

**M. le président suppléant:** Il serait peut-être bon, avant que le ministre réponde, de signaler qu'il est 5 heures et qu'il est temps pour la Chambre de passer à l'étude des bills d'intérêt public et privé.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

#### BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

**L'hon. M. Harris:** Monsieur l'Orateur, je pense que vous constaterez que tout le monde est d'avis que nous poursuivions l'examen des crédits.

**M. l'Orateur suppléant (M. Applewhaite):** La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que les bills d'intérêt public et privé ne soient pas étudiés actuellement?

**Des voix:** Entendu.

#### SUBSIDES

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides, sous la présidence de M. Applewhaite.

#### MINISTÈRE DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE

85. Administration centrale et rétributions à la Corporation commerciale canadienne et autres compagnies pour services fournis en matière d'achats et de production pour la défense, \$6,391,430.

**Le très hon. M. Howe:** Monsieur le président, la société AVRO a pris de l'importance au cours des années. Lors de la liquidation des entreprises de guerre, après la seconde Grande Guerre, l'usine AVRO, telle qu'elle était alors, a été vendue au syndicat Hawker-Siddeley pour un prix qui devait être acquitté au cours d'une période de temps. L'usine travaillait peu mais ne fermait pas ses portes. Puis, lorsque la crise de Corée s'est produite, l'usine s'est évidemment occupée de mettre au point l'avion CF-100 et le moteur Orenda.

Les travaux relatifs au moteur s'étaient poursuivis antérieurement. Ils avaient débuté vers la fin de la dernière guerre dans une autre usine de l'État et s'y exécutaient

afin de maintenir l'usine en activité. Le travail de perfectionnement y était effectué à ce moment-là. Le Corps d'aviation nous avait demandé de créer un chasseur tout temps, qui est aujourd'hui le CF-100. Nous avons fait ce travail à l'AVRO. Je le répète, avant d'obtenir notre premier avion, nous avions affecté quelque 122 millions de dollars, sauf erreur, à cette entreprise. Ce montant comprend la construction et l'outillage de cette fabrique de moteurs. Il comprend d'importants agrandissements de l'avionnerie et l'installation d'autre matériel pour l'avionnerie. Il comprend les frais d'outillage, les frais de mise au point et, bien entendu, les matériaux de production.

Lorsqu'on a commencé à fabriquer l'avion et d'autres appareils du même type, on a commencé à recouvrer ces fonds en livrant le produit fini. Nous avons recouvré l'argent en livrant les avions au ministère de la Défense nationale. Les choses ont continué ainsi et ce travail de mise au point est devenu du travail courant. Avec le temps, une entente a été conclue avec la Société AVRO, en vertu de laquelle elle a acquis les biens immobiliers de la Couronne. Elle les a achetés au prix coûtant moins la dépréciation normale. Le terrain et les bâtiments qui avaient coûté \$17,388,000 ont été vendus \$17,153,000 à l'A. V. Roe, le 1<sup>er</sup> juillet 1953.

Ce paiement a été fait au complet, de sorte que la société AVRO est propriétaire de ses biens immobiliers. La Couronne a encore de l'outillage ou des machines dans l'usine; tout comme nous en avons dans bien des usines accomplissant du travail de guerre et qui nous appartiennent. Le prix d'achat des machines de l'usine AVRO s'établit à 44 millions; elles appartiennent à la Couronne qui peut les en retirer à n'importe quel moment.

**M. Macdonnell:** Puis-je poser une question?

**Le très hon. M. Howe:** Je vous en prie.

**M. Macdonnell:** Combien doit-on à la Couronne? Seulement les 44 millions dont le ministre a parlé?

**Le très hon. M. Howe:** Non, on ne doit rien à la Couronne qui possède cependant de l'outillage dans l'usine. On n'a pas pris de mesures pour vendre à l'AVRO l'outillage de l'usine. Il en est de même là où il faut de l'outillage spécial pour la production, dans presque toutes les usines. La Couronne achète l'outillage qui est installé dans l'usine, et elle en reste propriétaire.

Mais, dans l'état actuel des choses l'AVRO est une société privée tout comme la *Canadian Car*. Les deux exécutent des travaux pour la Couronne, comme la construction d'avions. La *Canadian Car* exécute des tra-